

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2014

BIODIVERSITÉ - (N° 1847)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD107

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 18

À l'alinéa 66, substituer au mot :

« tirés »,

le mot :

« découlant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.